

Concept de relations publiques (concept PR) pour la profession d'ingénieur rural et géomètre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Band (Jahr): 87 (1989)

Heft 3

PDF erstellt am: 18.05.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die schlecht konditionierte Horizontierung in Gebäudetiefe wurde durch entsprechende Erhöhung der Redundanz (siehe Pilasterpunkte) kompensiert. Nun kann man noch photogrammetrisch Punkte am Altbestand bestimmen. Die Genauigkeit dieses Verfahrens ist für Photomontagen völlig ausreichend.

Abschliessende Bemerkungen

Die graphische Ausgestaltung kann entweder vom Architekten oder, falls keine besonderen künstlerischen Ansprüche zu erfüllen sind, vom Vermessungsingenieur durchgeführt werden. Wird die Montage vom Architekten ausgeführt, so empfiehlt es sich, die Form der Lieferung schon vorher mit dem Auftraggeber zu besprechen. Insgesamt kann festgestellt werden, dass Photomontagen meist durch einen Kompromiss zur Zufriedenheit aller Beteiligten

führen. Die gezeigten Beispiele unterstreichen auch die Wichtigkeit einer dreidimensionalen Digitalisierung beim Einsatz der Photogrammetrie. Photomontagen dienen somit zur Verhinderung sogenannter Bausünden und der Ermöglichung von Bauvorhaben, die sonst an der zu Recht grossen Vorsicht der Denkmalschützer und Stadtplaner gescheitert wären.

Literatur:

- [1] Loidolt P.: Datenstruktur für die effiziente Berechnung von Darstellungen räumlicher Objekte; Diplomarbeit TU Wien 1987.
- [2] Anderluh W.: Perspektive Zeichnungen eben begrenzter Objekte mit Berücksichtigung der verdeckten Linien. Diplomarbeit TU Wien 1981.

- [3] Kager H.: Das interaktive Programmsystem ORIENT im Einsatz. Presented Paper (14. Kongress der Int. Ges. f. Photogrammetrie), Hamburg 1980.
- [4] Kager, H., Loidolt, P.: Photomontagen im Hochbau; in: Schnädelbach K., Ebner H. (Hrsg.): Ingenieurvermessung 88, Beitrag C7, Dümmler/Bonn 1988.

Adresse der Verfasser:

Dipl.-Ing. Dr. techn. Helmut Kager
Institut für Photogrammetrie und Fernerkundung an der Technischen Universität Wien
Gusshausstrasse 27–29
A-1040 Wien

Dipl.-Ing. Peter Loidolt
Josefstädter Strasse 11
A-1080 Wien

Concept de relations publiques (concept RP) pour la profession d'ingénieur rural et géomètre

Groupe de travail pour le concept RP: SSMAF, groupe patronal SSMAF et groupe spécialisé GR-SIA

Les associations professionnelles: SSMAF, groupe patronal SSMAF et groupe spécialisé GR-SIA, ont créé un groupe de travail pour l'élaboration d'un concept de relations publiques. Voici le rapport de ce groupe. Il comporte trois aspects principaux:

- les mesures à prendre devront être coordonnées par les trois associations. Un petit comité se charge de rédiger des propositions pour l'image de la profession et pour une campagne d'information.
 - les mesures à prendre s'adresseront à trois niveaux:
 - national: organisations faïtières
 - régional: sections, groupes de bureaux
 - communal: bureaux
 - les objectifs globaux de cette campagne de promotion doivent être simples et concrets; ils doivent mettre en évidence la base commune de nos prestations: mensuration et remaniement parcellaire.
- Nos autres aptitudes – constructions rurales, aménagement du territoire etc... seront évoquées à partir de ces mots-clé.**

1. Mandat et démarche

Le mandat

Sur la base des discussions du 24 avril 1987 à Soleure et d'une offre du 1er mai 1987, les trois associations, SSMAF, groupe patronal SSMAF et groupe spécialisé GR-SIA, confièrent au groupe de travail la tâche d'établir un concept RP (relations publiques) en collaboration avec la fiduciaire VISURA à Soleure et Ritter-Marketing AG à Bolligen.

La démarche

Les trois associations ont désigné pour ce travail les personnes suivantes: T. Glatt-Hard, membre du comité SSMAF et responsable du groupe de travail, P.B. del Cadia, représentant du groupe patronal SSMAF, O. Hiestand, représentant du groupe spécialisé GR-SIA. Dans la phase d'évaluation de la situation, le groupe s'est appuyé sur la documentation existante et sur des entretiens avec divers membres des comités. Pour avoir

également des échos sur une base plus large, des entretiens de groupe ont aussi été menés avec d'autres membres de la profession, des clients et des partenaires extérieurs. Bien que ces contacts en nombre réduit ne puissent pas être considérés comme totalement représentatifs, ils ont néanmoins livré des réflexions essentielles.

Sur la base de ces informations, le groupe a élaboré un projet incluant une définition des objectifs, des moyens et un budget estimatif.

2. Evaluation de la situation actuelle

Exploitation de la documentation existante

Pour élaborer l'image future de la profession et une stratégie d'information, le groupe disposait des bases suivantes:

Documents

Documents internes SSMAF, rapports EPFL et ETHZ, articles de revues et brochures. Une liste détaillée de ces documents se trouve en fin d'article.

Titres

Les Hautes Ecoles décernent les titres suivants:

ETHZ:
Dipl. Kulturingénieur ETH
Dipl. Vermessungsingenieur ETH

EPFL:
Ingénieur du génie rural et géomètre EPFL

Domaine d'activité				Tâches à résoudre
Mensuration (83%) ((53%))	50%	32%	Mensuration officielle (70%)	<u>Mensuration officielle :</u> - réseaux de points fixes - mensuration parcellaire - nouvelle mens. - mise à jour - plan d'ensemble <u>Cadastre polyvalent :</u> - cadastre des canalisations - cadastre polyvalent - plans spéciaux pour l'aménagement et la construction <u>Mensuration technique :</u> - implantation, projets, mensuration de chantier - surveillance de chantier - contrôles géodésiques <u>Autres :</u> - géodésie supérieure - mensuration nationale - cartographie - développement + fabrication d'instruments
		3%	Cadastre polyvalent (45%)	
		9%	Mensuration technique et industrielle (62%)	
		6%	Autres activités de mensuration (16%)	
Autres activités d'ingénieur (65%) ((34%))	34%	17%	Génie rural (51%)	<u>Génie rural :</u> - remaniements agricoles et forestiers - améliorations d'alpages - construction de chemins - drainages; irrigations <u>Evacuation et épuration des eaux :</u> - distribution d'eau - adduction d'eau - épuration des eaux - gestion des déchets <u>Autres activités :</u> - construction, génie civil - statique - estimation des biens-fonds
		10%	Distribution et épuration des eaux (44%)	
		7%	Autres activités d'ingénieur (43%)	
Aménagement du territoire (42%) ((6%))	8%	1%	Aménagement national, cantonal, régional (11%)	
		2%	Aménagement local (25%)	
		3%	Plans de quartier, rem. de terrain à bâtir (34%)	
		1%	Plans de circulation (12%)	
		1%	Police des constructions (12%)	
Autres (19%) ((7%))	8%	8%	Autres (19%)	

Fig. 1: Exercice de la profession d'ingénieur géomètre selon l'enquête de la SSMAF de 1984

Répartition des domaines d'activité de tous les participants à l'enquête (dont 70% d'ingénieurs géomètres, 80% d'ingénieurs ruraux et 15% d'ingénieurs en mensuration)

- Chiffres entre parenthèses simples: % des personnes actives dans ce domaine
- Chiffres entre parenthèses doubles: % des personnes dont c'est le domaine d'activité principal.

Dans la pratique, l'expression «ingénieur géomètre» s'est souvent imposée.

A côté de ces titres universitaires, il faut citer l'ingénieur ETS, le technicien-géomètre avec certificat fédéral de capacité et le dessinateur-géomètre.

Actuellement, les secteurs de la mensuration et du génie rural emploient en Suisse, toutes catégories réunies, environ 3000 personnes.

Exposition «Réforme de la mensuration officielle» dans le cadre de «Communes 87» à Berne

Notre profession a tenu cette année un stand d'exposition en collaboration avec les fournisseurs de matériel informatique. Il en a coûté environ Frs 60 000 à la SSMAF et à son groupe patronal. Il s'agissait de présenter la «Réforme de la men-

suration officielle» grâce au texte et à un film vidéo. Ce film est à disposition des intéressés auprès du secrétariat de la SSMAF (VISURA, Soleure).

Exploitation / Conclusions

De toutes ces informations, il apparaît que les associations ont une grande activité interne.

Toutefois, il n'y a pas unité de vue sur l'image de la profession et sur les domaines d'activité qu'il faut promouvoir.

La brochure et le dépliant «L'ingénieur géomètre suisse: question de précision» sont excellents. La brochure a été éditée en 1983 à 5000 exemplaires, dont 4500 ont déjà été distribués. Pour le dépliant, 9000 exemplaires ont été distribués à ce jour sur les 20 000 imprimés.

La brochure «Professions de la mensuration» décrit bien les métiers de la mensuration. De la 2e édition, parue à Zurich en 1982 à 5200 exemplaires, 3000 ont déjà été distribués. A l'occasion d'une nouvelle édition, il faudrait pour le moins rajouter les illustrations.

La brochure «L'avenir de notre sol», rapport REMO (Direction fédérale des mensurations cadastrales, 1987) est également d'excellent niveau. Edition allemande, 8000 exemplaires, dont 2000 distribués; édition française, 3000, dont 1000 distribués; édition italienne, 1700, dont 200 distribués.

A ce jour, des articles n'ont été publiés que dans des revues à caractère interne (MPG, Ingénieurs et architectes), excepté la série d'articles sur la REMO dans la revue «Communes suisses».

L'ingénieur géomètre et l'ingénieur rural ne constituent qu'un petit groupe professionnel, confronté le plus souvent aux mêmes clients ou aux mêmes partenaires professionnels. Pour un groupe de seulement 1500 ingénieurs EPF actifs, il est pratiquement impossible d'assurer la promotion de trois titres professionnels différents (voire cinq, si l'on inclut les nouveaux titres prévus à l'ETHZ et à l'EPFL).

Notre stand à l'exposition «Communes 87» ne pouvait expliquer la REMO qu'à un public très restreint. Il s'agissait plutôt d'une manifestation interne entre partenaires professionnels et fournisseurs de matériel informatique. A ce jour, le film vidéo n'a été sollicité qu'une fois.

Les textes existants se rapportent presque toujours à la mensuration et beaucoup moins à nos autres domaines d'activité.

Entretiens de groupes internes

But

Par ces entretiens, il s'agissait de consulter quelques membres éminents de notre profession sur les thèmes suivants:

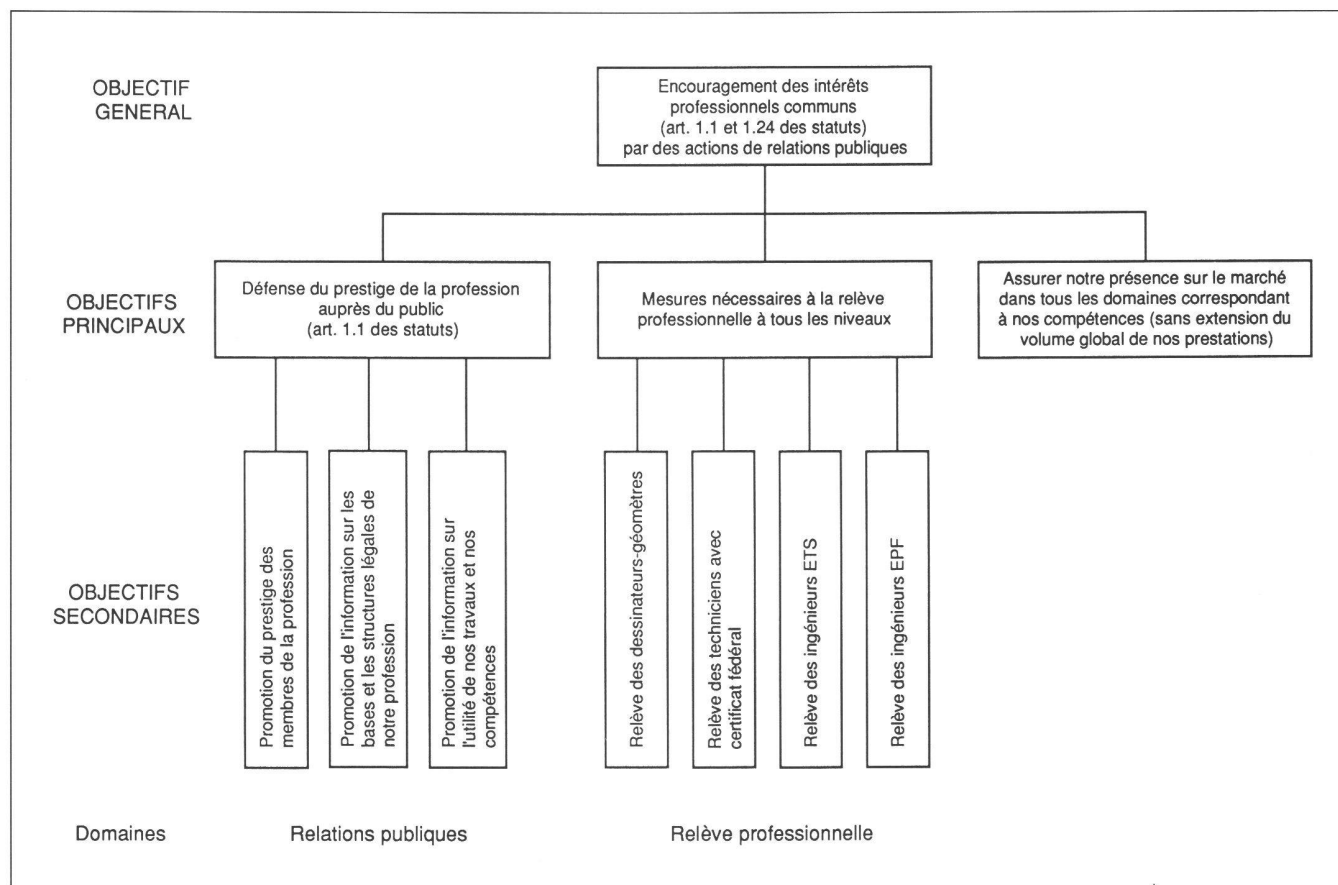


Fig. 2: Organigramme pour la définition de l'image de notre profession et de la stratégie d'information (relations publiques)

1. Exercice futur de la profession
2. Objectifs de l'action de relations publiques
3. Publications sur l'image de la profession.

Nous avons invité les interlocuteurs suivants:

MM. W. Flury, Service fédéral des améliorations foncières, Berne
 J.-P. Kuhn, président de la section genevoise de la SSMAF, Genève
 Prof. A. Miserez, EPF-Lausanne
 P. Patocchi, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Berne
 D. Stucky, prés. de la section Zurich-Schaffhouse de la SSMAF, Eglisau
 F. Zollinger, Service cantonal pour la protection du sol, Zurich.

Exploitation/ conclusions

Pour tous les interlocuteurs, la mensuration officielle, les mensurations techniques et industrielles, de même que les systèmes d'information cadastraux ou à référence spatiale, sont du domaine incontesté de notre profession.

Par contre, dès qu'il s'agit de «problèmes généraux liés à l'espace et au sol» (génie rural, approvisionnement et épuration des eaux, constructions et routes, travaux spéciaux, aménagement du territoire, protection de l'environnement), les participants ne sont plus d'accord sur les prio-

rités à accorder à la promotion de ces diverses disciplines.

Il est apparu clairement que le marché des «prestations générales liées à l'espace et au sol» devait être partagé avec d'autres groupes professionnels. Les compétences de l'ingénieur rural sont évidentes dans le domaine de la direction de projets. C'est sans conteste aux communes et aux cantons que doivent s'adresser nos actions de relations publiques dans le domaine des mensurations. Les difficultés réapparaissent dès qu'il s'agit de choisir les destinataires de ces actions concernant les marchés liés à la gestion de l'espace et du sol.

On a aussi longuement discuté de l'éternel problème du titre désignant notre profession. Les interlocuteurs sont tombés d'accord sur l'intérêt qu'il y aurait à trouver un terme plus général, par exemple «ingénieur du sol» (Land-, Raum- ou Boden-ingénieur dans le texte allemand).

Entretien avec des personnalités extérieures

But

Par ces entretiens, on souhaitait obtenir les avis et conseils de personnalités extérieures sur les points suivants:

Qu'est-ce qu'un ingénieur géomètre? un ingénieur rural? Que font-ils?

Quelle image se fait-on de l'ingénieur

géomètre? de l'ingénieur rural? Qu'attend-on d'eux?

Que signifient pour vous les titres «ingénieur géomètre» et «ingénieur rural»? Quelles informations aimeriez-vous avoir sur ces professions?

Ces questions ont été posées aux personnes suivantes:

Mme K. Binggeli, architecte dipl. EPF, associée Suter & Partner SA, Berne, MM. Dr A. Buri, inspecteur du Registre foncier, Ebikon, P.F. Fehlmann, chef de la planification, Serv. des constructions, Worb, F. Infanger, directeur de Infanger SA, Bureau d'ingénieurs, Horw, P. Keller, architecte dipl. SIA, Berne, A. Staub, inspecteur des constructions, Schönbühl-Urtenen, M. Zosso, président de commune, Düringen.

Exploitation/Conclusions

Qu'est-ce qu'un ingénieur géomètre? un ingénieur rural? Que font-ils?

L'ingénieur géomètre est connu de la plupart comme «le type avec parasol et pantalons-golf qui fait des mesures!» Par contre, l'ingénieur rural et son activité sont moins connus, comme d'ailleurs les domaines qu'il a étudiés. La mensuration comme «domaine réservé» de l'ingénieur géomètre est généralement bien respectée par les autres ingénieurs et archi-

tectes. En revanche, tout ce qui concerne «la gestion du sol et de l'espace» concerne également d'autres ingénieurs (forestiers, agronomes, ingénieurs civils) et architectes.

Quelle image se fait-on de l'ingénieur géomètre? de l'ingénieur rural? qu'attend-on d'eux?

L'ingénieur géomètre et l'ingénieur rural sont des personnes de l'ombre, qu'on contacte généralement par téléphone. On ne les connaît pas, ils ne sont pas en contact avec le public. Ils ont une profession jouissant d'un puissant monopole, de prix garantis et d'une politique tarifaire obscure!

Que signifient les titres «ingénieur géomètre» et «ingénieur rural»?

Le terme «géomètre» est bien connu, celui d'«ingénieur rural» ne l'est pas. On constate que le premier est même souvent porté avec fierté, contrairement au second. De l'avis des interlocuteurs, le titre «ingénieur rural» est incomplet et peu explicite. Une proposition est faite: «Ingenieur für Raumplanung» qu'on pourrait traduire par «ingénieur en aménagement du territoire».

Souhaits d'une meilleure information

Il faut préconiser d'abord une information par les contacts personnels. Par manque de temps, on néglige ou ne lit que superficiellement les articles qui paraissent dans les journaux sur nos professions.

Résumé

Les activités et moyens utilisés à ce jour (articles spécialisés, études, expositions brochures) se sont limités à une utilisation interne. On ne dispose d'aucun projet pour une utilisation large du matériel de bonne qualité qui existe.

Notre corporation est plutôt restreinte et très hétérogène. Les relations de travail s'y développent surtout par contacts internes. Dans les administrations, le responsable de l'attribution des mandats est souvent lui-même un ingénieur géomètre ou un ingénieur rural.

Contrairement à l'ingénieur rural, l'ingénieur géomètre est connu et reconnu de tous comme «celui qui mesure».

Quant aux titres, tout le monde s'accorde pour dire qu'ils devraient mieux décrire en quoi consiste notre profession.

Du point de vue des clients, il faut accorder la plus grande importance aux contacts personnels.

3. Eléments du concept RP

Coordination

La complexité de notre situation (3 associations, 3 titres reconnus, des structures différentes d'une région à l'autre) exige

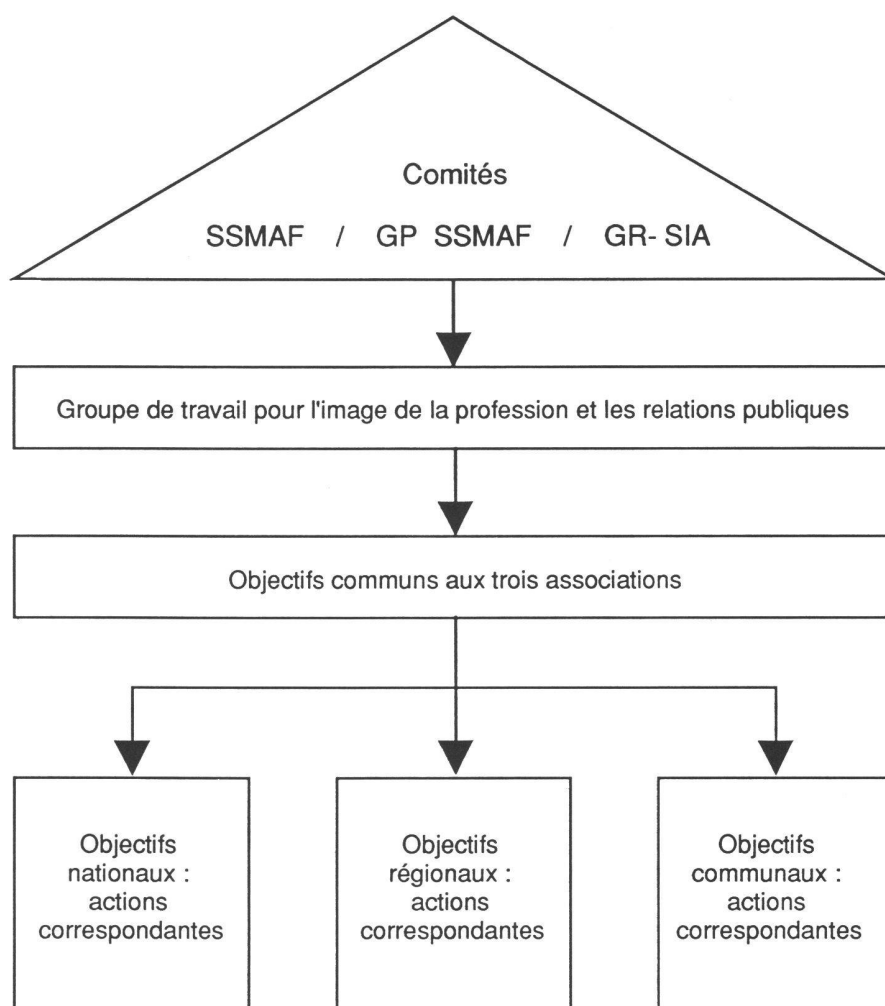


Fig. 3: Organisation des actions de relations publiques

une coordination des moyens mis en œuvre et une classification des tâches, des objectifs et des actions sur trois niveaux: national, régional et communal. Les actions de relations publiques doivent être coordonnées par les associations professionnelles. La réalisation, comme la responsabilité de ces actions, ne peut toutefois intervenir que sur décision des associations elles-mêmes. C'est pourquoi on préconise un groupe de travail où seraient représentées les trois associations (SSMAF, GP-SSMAF, GR-SIA), et qui concevrait les mesures à prendre pour établir une nouvelle image de la profession. Cette tâche pourrait être assumée par le groupe de travail qui a élaboré le concept actuel. Ce groupe pourrait être élargi.

Trois niveaux

Pour bien tenir compte des besoins en informations qui diffèrent d'une région à l'autre et pour garantir un contact direct, il faut organiser les tâches, les objectifs et les actions sur trois niveaux:

Niveau national:

Informations générales et image globale de la profession. Les associations faitières assument ces actions.

Niveau régional:

Informations adaptées aux particularités régionales de la structurer professionnelle. Ces actions sont assumées par les sections et les bureaux privés qui se concertent dans ce but.

Niveau communal:

Informations adaptées à la situation locale. Chaque bureau privé informe, par des contacts personnels, ses clients et ses partenaires potentiels sur les prestations qu'il est en mesure de fournir.

Objectifs globaux

Toutes les actions de relations publiques doivent être subordonnées à des objectifs globaux. Ceux-ci doivent être simples et concis et renforcer la cohésion de notre profession. Pour en décrire le profil, nous pouvons nous donner une sorte de «mission commune» qui pourrait être:

«Présenter la mensuration et le remaniement parcellaire comme une compétence fondamentale des ingénieurs géomètres et des ingénieurs ruraux, débouchant sur un certain nombre d'autres prestations».

Sur la base du fil conducteur «mensuration et remaniement parcellaire», nous pouvons expliquer en quoi nous sommes

Priorité	Niveaux Objectifs	national	regional	communal	Quand
	Objectifs globaux et communs des associations	Présenter la mensuration et le remaniement parcellaire comme une compétence fondamentale des ingénieurs-géomètres et des ingénieurs ruraux, et débouchant sur un certain nombre d'autres prestations. Remarque : s'appuyer sur nos compétences et regrouper nos forces			dès 1988
1	Relations internes	***	***		
1	Mieux utiliser ce qui existe	***		***	
1	Améliorer le contact personnel avec les différents partenaires et mieux informer sur nos prestations			***	
2	Redéfinir l'image de la profession en insistant sur la mensuration et le remaniement parcellaire	***		**	
2	Mieux utiliser la REMO comme une chance à saisir	*	**	***	

* peu important
 ** important
 *** très important

Fig. 4: Priorités et objectifs des actions de relations publiques

mieux à même que nos concurrents d'offrir d'autres prestations, comme les constructions rurales ou l'aménagement du territoire, précisément en les coordonnant avec nos tâches de mensuration et de remaniement parcellaire.

Actions possibles

Notre concept n'épuise pas la liste des actions envisageables. Il veut plutôt donner quelques exemples et conseils de ce qu'on pourrait faire.

Ces conseils se retrouvent sur trois niveaux. Au niveau national, nous voulons insister sur les mesures «internes», c'est-à-dire sur la motivation de nos collègues, et particulièrement ceux qui sont propriétaires de bureaux privés. Les actions de relations publiques n'ont de chance d'aboutir à tous les niveaux que si «la base» est prête à mener ces actions.

Image de la profession

Faut-il élaborer une image bien léchée et définitive de la profession avant de pouvoir commencer nos actions de relations publiques? Probablement pas, si l'on en juge par l'histoire douloureuse du précédent concept. Les compétences et les prestations de notre corporation sont connues (cf. enquête SSMAF 1984: exercice de la profession d'ingénieur géomètre, ill. 1). Les documents décrivant l'image de la profession ne manquent pas (cf. bibliographie). Il s'agit aujourd'hui de porter nos efforts à l'extérieur de la profession. C'est par des objectifs globaux et coordonnés aux trois niveaux décrits que nous y parviendrons.

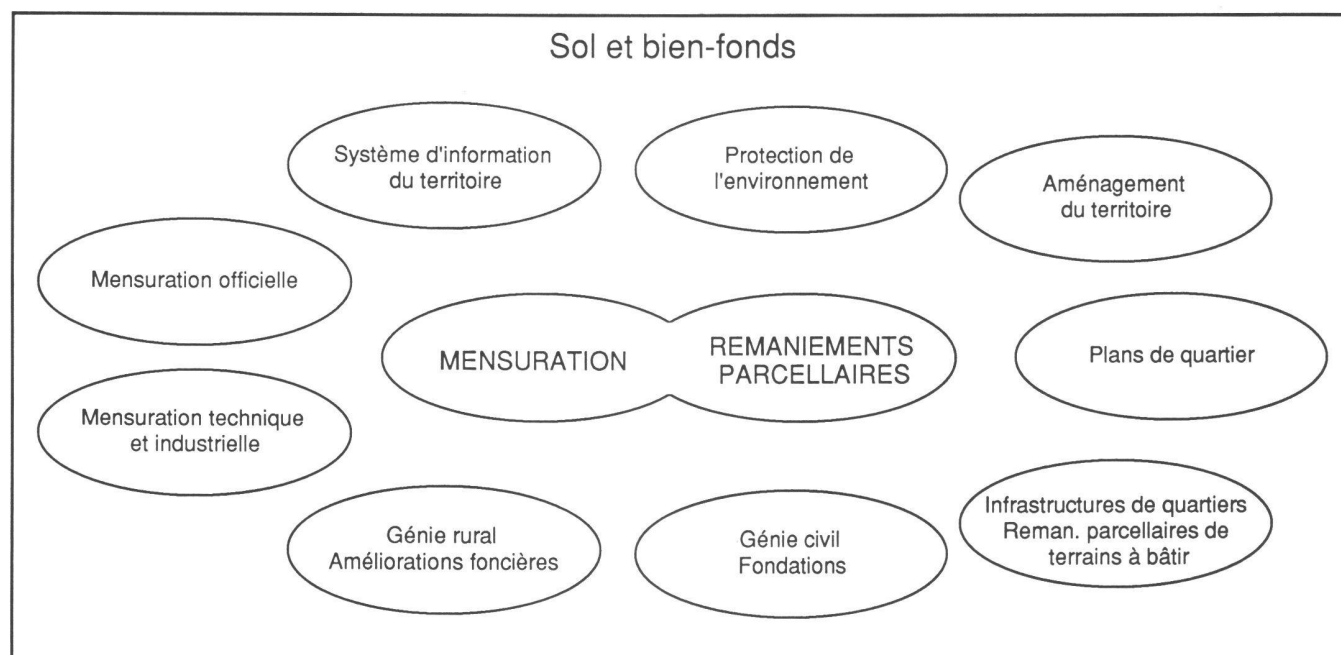


Fig. 5: La mensuration et les remaniements parcellaires comme compétence de base – prestations supplémentaires à offrir sur cette base.

Articles de RP occasionnant des dépenses	Objectifs
Envoyer la brochure «Question de précision» à tous les conseillers professionnels universitaires avec lettre d'accompagnement et éventuellement bulletin de commande	Mieux utiliser le matériel existant/ assurer la succession
Mettre à disposition de toutes les communes suisses le numéro spécial MPG	
Considérer le thème de «L'avenir de notre sol» comme fil conducteur pour les instituteurs secondaires et gymnasiaux	
Préparer une série de 6 articles informant l'ingénieur géomètre et l'ingénieur en génie rural sur le sens et le dessein du travail de RP ainsi que sur l'interprétation du code d'honneur en relation avec le travail de RP	Sensibiliser la base au travail de RP
Elaboration d'un guide pour propriétaire de bureau avec pour thème «comment l'ingénieur géomètre et l'ingénieur en génie rural exercent leur travail de RP» et «comment organisent-ils une journée porte ouverte?»	
Organisation d'un séminaire d'une journée avec pour thème «comment l'ingénieur géomètre et l'ingénieur en génie rural exercent leur travail de RP?»	
Placer dans les revues grand public des reportages proches de ce public sur la mensuration et le remaniement parcellaire	Profilier l'image de la profession en mettant l'accent sur la mensuration et le remaniement parcellaire
Faire usage paquet-conférence ayant pour thème la mensuration et le remaniement parcellaire lors de conférences régionales. Mettre à disposition la brochure «L'ingénieur géomètre suisse – Question de précision»	
Elaborer des articles spécialisés à partir de la documentation existante sur le thème REMO et les placer auprès des communes suisses	
Faire usage du paquet-conférence ayant pour thème REMO. Mettre à disposition la brochure «L'avenir de notre sol»	Reconnaître la REMO comme étant une chance supplémentaire et en profiter au maximum

Fig. 6: Liste des actions possibles de relations publiques

Appelation de la profession

Il a déjà été établi qu'un titre décrivant mieux notre activité serait souhaitable. Les interminables discussions à ce sujet ne laissent espérer aucune décision prochaine. On peut d'ailleurs se demander s'il

est opportun d'abandonner des titres chargés d'une longue tradition et qui sont passés dans la pratique quotidienne. Il vaudrait sans doute mieux donner une nouvelle image des titres existants qui intégrerait l'ensemble de nos prestations actuelles.

4. Actions à entreprendre en 1988 et 1989

Le concept de relations publiques et le rapport du groupe de travail ont été présentés au cours d'une séance à Berne, le 8 décembre 1987, aux représentants des comités SSMAF, GP-SSMAF et GR-SIA. Ces comités se sont ensuite penchés attentivement sur ces propositions, qui ont été – ou seront – présentées aux membres lors des assemblées générales respectives. Le plan d'action pour les années 1988 et 1989 prévoit les actions suivantes:

1988

Envoi de la brochure «L'ingénieur géomètre suisse: question de précision» à tous les conseillers en orientation, avec lettre d'accompagnement et bulletin de commande.
Distribution du dépliant »L'ingénieur géomètre suisse: question de précision» lors de l'exposition pour le Jubilé de l'Office fédéral de topographie au Musée des Transports de Lucerne, mai-juin 1988.
Distribution à toutes les communes du numéro spécial de MPG (septembre 1988) dédié au Professeur Imhof, comme carte de visite de la profession.
Atelier organisé en novembre 1988 par le Groupe patronal, avec la participation des sections, pour sensibiliser «la base» à la nécessité des actions de relations publiques et à d'autres questions de politique professionnelle (par exemple la relève et la postformation).

1989

Distribution gratuite aux communes suisses d'un numéro spécial MPG (en préparation) sur tous nos domaines d'activité.
Elaboration d'un guide sur le thème «L'avenir de notre sol» à l'intention des enseignants du niveau secondaire et gymnasiaux.
D'autres actions sont en préparation.
La responsabilité de ce programme incombe au Groupe patronal; l'exécution en est confiée à la fiduciaire VISURA à Soieure. Le groupe de travail actuel reste l'organe de consultation pour l'élaboration des prochaines actions.
Le coût de ces actions ne devra pas dépasser Frs 30 000 par année, supportés à 2/3 par le GR-SSMAF et 1/3 par la SSMAF.

5. Un coup d'œil à l'étranger

Les problèmes de titre, d'image de la profession et de relations publiques se posent aussi à nos confrères de l'étranger. Sur le plan international, la FIG a créé en 1985 un groupe ad hoc chargé de réexaminer la définition actuelle de la profession d'«ingénieur géomètre». La nouvelle définition

La définition du géomètre

1. Entête

La commission propose pour entête la définition «Professionnels du territoire». C'est à dire que la FIG est représentative de «la profession d'Expert en matière de territoire (ou sol)».

2. Définition courte

«Professionnel du territoire»

«Expert consulté pour toute question relative à la gestion du territoire, qui administre les systèmes d'informations du territoire, et établit la relation spatiale des éléments se rapportant au territoire».

3. Définition principale

«Un géomètre est une personne qui, de par sa profession, gère, saisit par ses mensurations et administre les informations relatives au territoire, sur terre ou en mer, et toutes structures qui s'y rattachent.

1. Le géomètre identifie, délimite, mesure et évalue la propriété foncière publique ou privée, en milieu urbain ou rural, sur terre comme en-dessous de la surface, ainsi qu'en mer ou sur le fond marin; il exécute tous travaux en vue de l'attribution et de l'enregistrement de la propriété foncière et des droits réels qui s'y rattachent.

2. Le géomètre étudie et dirige l'exécution des projets d'aménagement urbains ou d'améliorations foncières en relation avec les œuvres de l'aménagement du territoire.

3. Le géomètre établit des systèmes d'information du territoire, analyse et définit leur contenu, organise leur gestion et leur réseau de communications, et les administre sur une base de données à référence spatiale.

4. Le géomètre mesure et détermine la dimension et la forme de la terre, de parties de sa surface, ou de tout autre objet qu'il situe dans l'espace, et en donne une représentation sous forme de fichier, cartes ou plans.

5. Le géomètre exécute tout mesurage technique pour l'établissement de projets de génie civil ou de bâtiments et pour leur réalisation, et contrôle la forme, la dimension et le positionnement des éléments constitutifs des ouvrages.

6. Le géomètre traite des aspects techniques, juridiques, économiques, agricoles, sociaux, environnementaux et écologiques qui se rattachent aux activités décrites ci-dessus.

proposée par le groupe ad hoc figure à l'illustration 7. Cette définition s'applique mal à notre situation, même si elle garde tout son sens dans un contexte international. On peut tout de même constater que cette définition inclut aussi la notion d'«expert en matière du territoire (ou du sol)». Une autre proposition a trait aux appellations dans les différents pays. Elle conseille de ne pas remplacer à la légère des appellations reposant sur une longue tradition, ce qui exigerait un effort considérable. Mieux vaut «vivre avec l'ancien titre et plutôt que d'en changer, entreprendre une campagne de relations publiques dont l'objectif viserait à réévaluer cet ancien titre». Pour conclure, le groupe ad hoc insiste «sur la nécessité pour chaque association nationale d'entreprendre des campagnes de relations publiques pour promouvoir la profession de géomètre et faire reconnaître à leur juste valeur les services dispensés à la population par notre profession».

Bibliographie voir MPG 2/89

Adresse de l'auteur:

Thomas Glatthard
Poststrasse 3, CH-6340 Baar
groupe de travail du concept PR

Traduction:

Hubert Dupraz

Membre du Comité central SSMAF
Le Château, CH-1374 Corcelles

Fig. 7: Proposition pour une définition internationale de la profession d'«ingénieur géomètre» selon le groupe ad hoc de la FIG.

Vermessungszeichner-Team

übernimmt sämtliche Zeichnungsarbeiten auf dem Gebiet **Leitungskataster**

- Enorm günstiger Stundenansatz oder Pauschale
- Namhafte Referenzen aus Zusammenarbeiten seit 1968 in der ganzen Deutschschweiz



8640 Rapperswil, Telefon 055/27 62 46
8001 Zürich, Telefon 01/252 56 74

Vermarktungsarbeiten

übernimmt und erledigt

- genau
- prompt
- zuverlässig
- nach Instruktion GBV

für Geometerbüros und Vermessungsämter in der deutschsprachigen Schweiz

Josef Lehmann, Vermarktungsunternehmer

9555 Tobel TG

Tel. 073/45 12 19

oder 9556 Affeltrangen, Tel. 073/45 15 42